

Le fleurissement

En 2004, Chaville a obtenu une « troisième fleur » au palmarès du concours régional des Villes et Villages fleuris, pour la qualité et le professionnalisme de sa politique environnementale.



Chaville, une ville dans un jardin

La topographie de Chaville se caractérise par des zones en relief, des coteaux boisés et une vallée urbanisée qui ne permet pas de bénéficier de grandes surfaces pour les espaces fleuris.

Terre-pleins, îlots directionnels, parterres d'immeubles, plates-bandes, squares deviennent de petits jardins où dominent le végétal (graminées, vivaces...) et la couleur (fleurs), qui évoluent au fil des saisons.

De nombreuses actions de préservation de l'environnement sont mises en place à Chaville. Depuis 2015, le désherbage manuel de la voirie est systématique, dans le cadre de la démarche zéro pesticide de Grand Paris Seine Ouest et d'une gestion raisonnée de la ressource en eau.

Le fleurissement en chiffres

- > Superficie des espaces entretenus : 20,8 ha (dont 800 m² pour le Jardin Simone Veil créé en 2019)
- > Surface fleurie entretenue : 1 350 m²
- > Superficie des serres : 350 m²
- > Nombre de fleurs annuelles plantées : 17 000 / an
- > Nombre de fleurs bisannuelle plantées : 12 900 / an
- > Nombre de bulbes plantés : 12 700 / an
- > Nombre d'arbres et d'arbustes de saison fleuris : 35 arbres, 170 arbustes



Le label "Villes et Villages fleuris"



Chaville est labellisée "3 fleurs" au palmarès du concours régional des Villes et Villages fleuris, pour la qualité et le professionnalisme de sa politique environnementale.

- > La commune a obtenu sa première fleur en 1997
- > Une deuxième fleur en 1999
- > Une troisième fleur en 2004



Le label des Villes et Villages Fleuris est organisé par [le Conseil national des Villes et Villages Fleuris \(association loi 1901\)](#) ➔

TÉLÉCHARGER



Concours régional des Villes et Villages fleuris 2019 : dossier de la Ville de Chaville
– (2 Mo)

Le concours des Maisons et Balcons fleuris

Chaque année, la Ville de Chaville propose aux habitants de la commune de participer au concours des Maisons et Balcons fleuris.

Vous pouvez ainsi participer activement à l'embellissement de Chaville, en réalisant vos propres compositions florales :

- > Sur votre balcon
- > Dans votre jardin
- > Dans le parterre de votre immeuble



Les gagnants de l'édition 2018



LES PAGES SUIVANTES POURRAIENT VOUS
INTÉRESSER

► Conseil national des Villes et Villages Fleuris



VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS